

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête de climat scolaire et de victimation auprès des élèves et des personnels

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : pluriannuelle

Demandeur : la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Lors de sa réunion du 26 septembre 2023, la commission Services Publics et Services aux Publics a examiné le projet d'enquête Climat scolaire, mené auprès des élèves et des personnels de l'enseignement, des classes de CM1 aux classes post-bacs en lycées.

Objectifs :

Cette enquête vise à suivre l'évolution du climat scolaire en mesurant les conditions de travail et les éventuelles atteintes subies dans ce cadre. Elle s'inscrit dans l'objectif de prévention et de lutte contre les problèmes de violence et d'insécurité.

Contexte :

Depuis 2011, quatre enquêtes ont été menées auprès des collégiens et trois auprès des lycéens, élargissant peu à peu le champ des enquêtés aux personnels du second degré et aux élèves du 1^{er} degré (CM1 et CM2).

L'intérêt des prochaines enquêtes réside notamment dans le fait d'actualiser les résultats des dernières enquêtes et, ainsi, de disposer d'indicateurs permettant de mesurer l'évolution des phénomènes de climat scolaire et de violence à l'école.

Ce dispositif constitue depuis 2011 l'unique source de données de victimation collectées tous les quatre ans auprès des personnels de l'Éducation nationale et auprès des élèves de chaque niveau (cycle 3, collège et lycée) au niveau national. Il complète la statistique sur les faits de violence grave commis dans les établissements (SIVIS).

Les principaux thèmes abordés :

- sentiment vis-à-vis de l'ambiance dans l'école ou l'établissement scolaire, dans la classe
- relations avec les pairs, les autres membres de l'école ou l'établissement pouvant être mis en relation avec sa vision du climat scolaire
- conditions de travail pour les personnels
- atteintes aux biens (vols ou actes de dégradation) et les atteintes aux personnes (violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles)
- conséquences des victimations subies et leur éventuel traitement par les institutions.

Pour la plupart des faits de violence déclarés par les répondants, il est demandé sa fréquence, son lieu (dans l'école ou l'établissement scolaire, aux alentours, par Internet ou téléphone), son auteur (un ou des élèves, un enseignant, un autre adulte, etc.) et la présence ou pas de témoin.

Champ, méthode et diffusion:

Le champ de l'enquête Climat scolaire couvre les écoles et établissements publics et privés sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM. La méthode utilisée combine des questionnaires en ligne ou papier, des entretiens dans les écoles ou les établissements pour les élèves ou encore des envois par mail pour les personnels de l'Éducation nationale. L'édition 2023-2024 se fera auprès des personnels du second degré.

La diffusion du résultat de cette enquête se fera via des notes d'information, des publications annuelles de la Depp, une contribution annuelle au rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

L'enquête Climat scolaire sera également utilisée à des fins de pilotage local, comme référence pour les enquêtes locales de climat scolaire et de victimation par exemple. Enfin, elle sera transmise aux chercheurs via le réseau Quételet-progedo.

<p>Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité, soit les années de collectes 2024 à 2028.</p>
--